

Le gouvernement poursuit le démantèlement du modèle social français.

Dans la Fonction Publique, les rémunérations des agent-es sont à nouveau bloquées pour l'année 2020 traduisant le mépris du gouvernement pour les fonctionnaires et les personnels. La rencontre initiée par le ministère sur le sujet ne s'est traduite par aucune proposition concrète.

Si le budget 2020 est en légère hausse pour l'enseignement primaire, celle-ci correspond seulement à des dépenses obligatoires : accords PPCR, prime Rep+, financement des AESH.

Les 440 postes de professeurs ouverts dans le premier degré reposent sur la suppression des 440 postes dans le second. Ce budget sans ambition ne permettra pas d'assurer les mesures engagées qui devront se faire au détriment des autres classes et oppose de nouveau, premier et second degré, rural et urbain. Les opérations de carte scolaire s'annoncent déjà sous contraintes.

A nouveau, ce cadre budgétaire ne permettra pas d'améliorer les conditions d'apprentissage des élèves et d'exercice des enseignant-es.

Mobilisé contre le démantèlement du système des retraites, le SNUipp-FSU appelle les personnels à la grève le 5 décembre dans le cadre d'un appel interprofessionnel. Il dénonce le principe selon lequel les ressources consacrées au financement des retraites ne doivent pas dépasser 14% du PIB, organisant ainsi la paupérisation des retraité-es.

Lignes directrices de gestion

L'application de la loi du 6 août 2019 dite de « transformation de la fonction publique » qui organise la disparition des CHS-CT et remet en cause les compétences des CAP se fait à marche forcée, sans écoute des organisations syndicales, actant de fait leur exclusion de la gestion des carrières des personnels.

Les lignes directrices de gestion ministérielles relatives à la mobilité des personnels du ministère de l'éducation nationale en sont une des conséquences. Elles instaurent de nouvelles modalités qui ne garantiront plus la transparence et l'équité d'abord dans les opérations de mutation (dès le 1^{er} janvier 2020) et ensuite sur les carrières, livrant ainsi les collègues à l'arbitraire de la hiérarchie et à l'opacité. Le SNUipp-FSU réaffirme sa ferme opposition au démantèlement du paritarisme.

Conditions de travail

Le suicide de Christine Renon et le contenu de sa lettre ont suscité une grande émotion dans la communauté éducative et posent de nombreuses questions sur les conditions de travail des directeurs et directrices d'école comme de l'ensemble des personnels des écoles.

Le contexte de prescriptions institutionnelles renforcées rend la réalité du métier de plus en plus synonyme de tensions et de perte de sens. Le pilotage des écoles au travers du *Vadémécum 100% de réussite*, de la multiplication des guides, des évaluations nationales, du contenu imposé des formations... accélère la dégradation de l'exercice du métier enseignant. Le SNUipp-FSU s'oppose à un « accompagnement » à visée normative qui nie la professionnalité des enseignant-es et soutient les équipes qui le subissent.

Par ailleurs, les conséquences d'une inclusion réalisée sans les moyens adéquats sont trop souvent synonymes de souffrance chez les personnels comme chez les élèves.

A cela s'ajoute l'arbitraire à venir dans la gestion des carrières qui aura un fort impact sur les vies personnelles et professionnelles des enseignant-es.

Le SNUipp-FSU demande que des réponses urgentes soient apportées pour un meilleur fonctionnement de l'école et garantir la santé, la sécurité et le bien-être au travail de l'ensemble des personnels.

Direction et fonctionnement de l'école

Les mobilisations qui ont suivi l'acte de Christine Renon ont révélé une légitime colère face à des conditions de travail de plus en plus dégradées des directeurs et directrices d'école. Dans le prolongement des revendications qu'il porte depuis de nombreuses années, le SNUipp-FSU a rappelé au ministre la nécessité de mettre en œuvre 15 mesures immédiates pour la direction d'école **avec entre autres, une réduction drastique des tâches administratives et l'abandon des réunions hors 108 h ou sans remplacement sur le temps de décharge déjà bien maigre des directeurs**. Le SNUipp-FSU invite tous les personnels à s'exprimer aussi bien à travers le questionnaire que lors des réunions institutionnelles pour y porter la réalité de leur vécu. Mais il sera vigilant à ce que ni le questionnaire ministériel adressé aux 45 000 directeurs et directrices ni les réunions au niveau des circonscriptions ne soient des prétextes à différer des annonces concrètes pour améliorer la direction et le fonctionnement de l'école et à ouvrir la voie à un statut de directeur·trice auquel il est opposé.

Le SNUipp-FSU dénonce l'absence de marges budgétaires pour répondre aux urgences et aux mesures sur le long terme. Il ne se satisfait pas des premières mesures annoncées et exige la hausse du temps de décharge et la création d'aides pérennes à la direction et au fonctionnement de l'école **(accueil, ouverture et fermeture des portes, intendance, secrétariat, standard, gestion des absences...)**

Donner la parole à la profession

Avec la mise en ligne de son observatoire du métier enseignant, le SNUipp-FSU donne la parole à la profession sur les empêchements, les atteintes à la liberté pédagogique ou à la liberté d'expression, les difficultés, les réussites...

Parallèlement, il organise une consultation auprès de l'ensemble de la profession pour qu'elle puisse s'exprimer sur l'exercice du métier, le fonctionnement de l'école mais aussi sur les rémunérations.

Autant d'outils de consultation qui permettront au SNUipp-FSU de porter la voix des PE ignorée par l'institution, nourrir le débat public et faire connaître ses revendications.

Formation

Le nouveau schéma directeur de la formation continue doit être utilisé dans les nouveaux « conseils académiques de formation » et les CTA pour exiger une formation fondée sur les demandes du terrain et s'opposer à une formation descendante qui se réduirait à l'application de consignes et de protocoles.

Accompagnant·es des élèves en situation de handicap

Malgré les promesses et les annonces, les AESH subissent une détérioration de leurs conditions d'emploi en cette rentrée : non renouvellements de contrats massifs, absence de contrat de travail, salaires non versés à la fin du mois de septembre, augmentation du nombre d'élèves à accompagner, extension des zones d'intervention, temps partiel imposés, généralisation de l'accompagnement mutualisé dans une logique comptable sans prise en compte des besoins réels des élèves... Les PIAL ont pour effet de dégrader davantage des conditions de travail déjà précarisées. Le SNUipp-FSU revendique la création d'un véritable statut de la Fonction publique pour les AESH.